

Réf: Dossier N° 098716

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE VICTOIRE »

Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE ,8ème TRANCHE LAVAGE

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/04/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 07/04/2022, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « GROUPE VICTOIRE »

**-LA PRISE DE PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISE IVOIRIENNES ET/OU ETRANGERES,ET LE CONSEIL AUX ENTREPRISES,GESTION DE CES PARTICIPATIONS...
-TOUTES OPERATIONS FINANCIERE,COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET INDIQUE CI-DESSUS ET TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES POUVANT FAVORISER L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.**

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE ,8ème TRANCHE LAVAGE

M ESSOH MEL ARNAUD MOÏSE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00034 du 20/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°16819/GTCA/RC/2022 du 20/04/2022

Pour Avis

Le CEPICI

